

## Appel à candidatures

# PROGRAMME DE BOURSES D'EXEMPTION DES DROITS DE SCOLARITÉS SUPPLÉMENTAIRES (QUÉBEC, CANADA)

### À partir de la session d'automne 2023

Date limite du dépôt des candidatures	9 avril 2023 à 23h59 (heure de Montréal)
Règlements à télécharger	<u>Cliquez ici</u>
Dépôt des dossiers en ligne	https://formulaires.auf.org
	15 mai 2023

#### 1. PRÉSENTATION

L'AUF Amériques lance un appel à candidatures pour les « Bourses d'exemption des droits de scolarités supplémentaires » dans le cadre de *l'Entente signée entre l'AUF et le Gouvernement du Québec en matière de mobilité étudiante au niveau universitaire*. Ce programme de bourses du gouvernement du Québec permettra aux étudiantes et étudiants internationaux de niveau maîtrise et au doctorat ayant déjà été admis.e.s dans des universités francophones québécoises d'être exempté.e.s des droits de scolarité supplémentaires normalement exigés pour la poursuite d'études en français au Québec et de bénéficier des mêmes frais de scolarité que les étudiant.e.s québécois.e.s en formation universitaire.

De plus, les étudiant.e.s sélectionné.e.s bénéficieront d'un billet d'avion aller-retour, d'une prime d'installation à la première année et d'une allocation financière annuelle de l'AUF (voir le document *Règlements*).

Cet appel concerne les candidat.e.s admis.e.s aux sessions d'automne 2023 ou d'hiver 2024 qui répondent aux deux conditions préalables suivantes :

#### Pour les étudiant.e.s en maîtrise :

1. Avoir complété les cursus et obtenu une licence dans un des établissements du « Sud » membres de l'AUF\*.

ΕT

 Avoir été admis.e.s à un programme de maîtrise en français de toutes disciplines confondues dans un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec\*\* (sont exclus les programmes courts et les diplômes d'études supérieures spécialisées).

#### Pour les doctorant.e.s :

1. Avoir complété les cursus et obtenu une maîtrise dans un des établissements du « Sud » membres de l'AUF\*.

ET

 Avoir été admis.e.s à un programme de doctorat en français de toutes disciplines confondues dans un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec\*\* (sont exclus les programmes courts de 3<sup>e</sup> cycle).

\* Les établissements membres situés dans les régions suivantes : Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Amérique latine, Asie-Pacifique, Caraïbes, Europe de l'Est, Maghreb, Moyen-Orient, Océan Indien. La liste des établissements du « Sud » membres de l'AUF est disponible dans le formulaire de candidatures en ligne (question 3).

\*\*Les établissements d'enseignement supérieur francophones d'autres provinces canadiennes sont exclus de cet appel.

#### 2. OBJECTIFS

L'AUF Amériques vise à contribuer au renforcement de la Francophonie scientifique dans une optique de solidarité par le biais de la mobilité étudiante afin de renforcer les capacités scientifiques et de recherche des établissements du « Sud » membres de l'AUF.

Plus spécifiquement, ce programme permettra de :

- Renforcer les capacités scientifiques et de recherche des étudiant.e.s, en maîtrise et au doctorat, issu.e.s des établissements du « Sud » membres de l'AUF.
- Favoriser le développement d'un réseau de recherche international entre les établissements d'enseignement supérieur québécois et les établissements du « Sud » membres de l'AUF.
- Promouvoir les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur du Québec et les établissements du « Sud » membres de l'AUF.

# 3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES AUF

- 1. Détenir un passeport de son pays d'origine valide pour au moins six mois.
- 2. Ne pas être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e du Canada.
- 3. Ne pas avoir présenté une demande de résidence permanente en vertu des lois canadiennes de l'immigration.
- 4. Être ressortissant.e d'un pays du « Sud » et ne pas être en sol canadien au moment du dépôt du dossier de candidature.
- 5. Avoir à son dossier scolaire une moyenne supérieure à 80 % ou l'équivalent.
- 6. Ne pas recevoir d'autres bourses d'organismes subventionnaires.

## 4. PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE

- 1. Copie numérisée du diplôme (sinon, attestation du diplôme) de licence pour les candidatures de niveau maîtrise ou bien de maîtrise pour les candidatures de niveau doctorat, décernés par un établissement du « Sud » membre de l'AUF.
- 2. Tous les relevés de notes du cursus licence pour les candidatures en maîtrise, ceux du cursus maîtrise pour les candidatures au doctorat.
- 3. Preuve d'admission à un programme d'études émise par un établissement d'enseignement supérieur francophone du Québec.
- 4. Curriculum vitae (max. deux pages).
- 5. Lettre de motivation (max. deux pages).
- 6. Passeport valide pour au moins six mois (la photo d'identité, la date d'expiration et le numéro du passeport).
- 7. Résumé du projet de recherche pour les étudiant.e.s doctorant.e.s (max. 1 page).
- 8. Certificat d'acceptation du Québec délivré par le ministère Immigration, Diversité et Inclusion.
- 9. \*Détenir un permis d'études pour étudiant.e conforme à la réglementation canadienne en matière d'immigration.

\*Non obligatoire, mais la priorité sera donnée aux candidat.e.s détenant un permis d'études et le certificat d'acceptation du Québec.

#### 5. CALENDRIER

Date limite du dépôt de candidatures : le 9 avril 2023, 23h59 (heure de Montréal)

Résultat de l'appel à candidatures : le 15 mai 2023

\*Il est important de prendre connaissance des « Règlements ». Ils définissent le cadre de fonctionnement des bourses d'exemption et s'appliquent à TOU.TE.S les candidat.e.s.

Le dépôt du dossier de candidature doit impérativement se faire en ligne. Pour accéder au formulaire en ligne : cliquer <a href="ICI">ICI</a>

Les pièces justificatives doivent toutes être en format PDF et jointes au formulaire en ligne. Aucune pièce ne sera acceptée par un autre moyen de transmission.

#### 6. CONTACT

Pour toute question concernant cet appel à candidatures, veuillez écrire à : <u>bourses-exemption-quebec@auf.org</u>.